

# Diplôme national du brevet - Session 2017

## Fiche d'information pour les candidats individuels

---

Si vous vous présentez au DNB en candidat individuel, vous devrez passer :

### 1 épreuve orale et 3 épreuves écrites.

- Vous trouverez la définition des épreuves et des exemples de sujets sur les pages Eduscol accessibles aux adresses suivantes :

<http://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

<http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-annales-de-l-examen.html>

- Vous recevrez, de la part de votre académie de résidence, une convocation pour passer l'épreuve orale et les épreuves écrites indiquant les dates, les horaires et l'adresse du centre d'examen dans lequel vous passerez les épreuves.
- **Au moment de votre inscription au DNB et selon les modalités de votre académie, vous devez préciser :**
  - Si vous vous inscrivez en **série générale** ou en **série professionnelle**
  - **la langue vivante étrangère** que vous avez choisie pour l'épreuve écrite de langue vivante étrangère
  - **Pour l'ÉPREUVE ORALE\* et selon les modalités de votre académie**
    - **Vous pouvez présenter un projet mené au cours de votre formation scolaire ou professionnelle ou de votre activité citoyenne ou professionnelle. Préciser :**
      - l'intitulé et le contenu à décrire en quelques lignes
      - le parcours éducatif dans lequel votre projet s'inscrit : parcours Avenir ou parcours citoyen ou parcours d'éducation artistique et culturelle ?
    - À condition que le centre d'examen où vous serez affecté(e) dispose des ressources en enseignants nécessaires et que cette possibilité vous soit accordée, si vous présentez une partie de votre projet, lors de l'épreuve orale, dans **une langue vivante étrangère ou régionale** : OUI / NON – Si OUI, laquelle ?
    - **Si vous présentez votre projet en équipe** (3 élèves au maximum) ? OUI / NON  
Si OUI, indiquez les noms de votre /vos coéquipier(s) :
    - Si vous avez eu une expérience de **mobilité internationale**.
- **Les ÉPREUVES ÉCRITES de la session 2017 auront lieu les jeudi 29 et vendredi 30 juin 2017** selon le déroulement suivant (les horaires exacts seront précisés sur votre convocation) :
  - **Jeudi 29 juin matin** : épreuve écrite de langue vivante étrangère (1h30)
  - **Jeudi 29 juin après-midi** : épreuve écrite de mathématiques – physique-chimie ou sciences de la vie et de la Terre ou technologie (3 h) – (2 disciplines sur les 3)
  - **Vendredi 30 juin matin** : épreuve écrite de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique (3 h)
  - **Vendredi 30 juin après-midi** : épreuve écrite de dictée, réécriture, rédaction en français (2h).

*\* Les candidats du CNED ou ceux en mobilité internationale peuvent être autorisés, sur dérogation accordée par le recteur de leur académie d'inscription, à présenter un dossier écrit qui se substitue à l'épreuve orale si celle-ci ne peut se dérouler en cas de force majeure dûment constatée.*